



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DU DEVELOPPEMENT
RURAL

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES PECHEES
ET DE L'AQUACULTURE**

LA GRANDE INTERVIEW

*Invité : Monsieur Julien NKOUGHÉ BEKALÉ
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement
Rural*

**LA NOUVELLE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE AU
GABON : VISION ET OBJECTIFS**

IV. DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

POTENTIALITES ET ATOUTS DU SECTEUR

Les cotes gabonaises sont étendues sur 800 km. La superficie de son plateau continental est estimée à 40 600 km², et sa ZEE à 210.000km².

Au niveau intérieur, les eaux continentales couvrent une superficie de 10 000 km² et composées des lacs et des lagunes et des fleuves et rivières. Le principal affluent, l'Ogooué mesure 4985km.

Les ressources halieutiques des eaux gabonaises sont estimées en terme de potentialités capturables à : 842 000 tonnes toutes espèces confondues.

Sur la base de ces potentialités, le Gabon pêche en moyenne chaque année 40 000 tonnes, dont 36 000 tonnes pour la pêche artisanale et 15 000 tonnes pour la pêche industrielle.

La demande aujourd'hui est évaluée entre 50.000 - 55.000 t par an. Pour combler le déficit qui se situe autour de 7.000 - 10.000 tonnes environ de produits halieutiques, le Gabon demeure tributaire des importations.

Les grands pélagiques (les thons) sont exclusivement capturés par les flottes de l'UE et du Japon tournent autour de 15000 tonnes.

Sur le plan socioéconomique :

Les pêches ne contribuent qu'à hauteur de 1,5% au PIB, Cependant, le secteur de la pêche joue aujourd'hui un rôle significatif sur les plans économique et social du Gabon.

La pêche et l'aquaculture sont est une source importante de protéines animales et contribuent de ce fait à la sécurité alimentaire.

La population active est de 21.700 personnes (dont env. 3.000 pêcheurs côtiers artisanaux et env. 5.000 pêcheurs continentaux), ce qui demeure faible pour ce secteur vivier de nombreux emplois.

La pêche continentale où sont présent les gabonais compte 4 257 pêcheurs dont 17,69% femmes.

Plusieurs raisons sont à l'origine de ce paradoxe :

- La flotte de pêche gabonaise est composée de bateaux vétustes qui ne fréquentent que la frange côtière alors que la ressource est concentrée à la limite du talus continental plus au large ;

- Les ressources les plus abondantes comme les pélagiques côtiers ne sont presque pas exploitées ;
- les infrastructures d'accueil (ports et entrepôts frigorifiques) ne permettent pas le débarquement des productions des navires qui pêchent sous accord dans nos eaux ;
- la faible participation des nationaux dans les filières de production et de transformation ;
- la fiscalité appliquée très contraignante aux investissements dans le secteur.

Situation de la production :

	Unités	2010	2011
Production	Tonne	33 105,27	66 210,54
Valeurs	Milliards	30,2	60,4
Pêche Industrielle	Tonne	4 065,82	8131,64
Pêche Artisanale	Tonne	17 372,52	34745,04
Pêche Continentale	Tonne	11 528,88	23057,76
Aquaculture	Tonne	138,05	276,1

En aquaculture

Nombre de structures semi industrielles : 1

Nombre des exploitations artisanales fonctionnelles : 70

Les solutions résident dans :

- le renouvellement de la flotte de pêche composée des navires qui exploitent les eaux profondes,
- l'exploitation d'une flotte sardinière ;
- l'amélioration des infrastructures d'accueil.

Il convient aussi de renforcer les moyens de l'administration pour une meilleure couverture statistique.

PSPA

Ce projet vise à améliorer le cadre de gestion du secteur des pêches et de l'aquaculture par :

- La création du cadre de travail des services de l'administration en charge des pêches et de l'aquaculture (bâtiments administratifs) ;
- L'élaboration du cadre juridique révisé du secteur ;
- La dotation en moyen opérationnel des services déconcentrés ;
- La dotation de la DGPA en moyens navigants pour assurer la surveillance des pêches ;
- La construction des infrastructures de base (points de débarquements, les stations piscicoles..) ;
- La formation des opérateurs ;
- La formation des techniciens de la DGPA chargé de la vulgarisation ;
- La formation du personnel ;
- Le renforcement de l'organisation des acteurs par la mise place des mécanismes de communication et de gestion participative.

L'impact de ce projet reste dans un premier temps perceptible au niveau de l'administration en charge des pêches, toutefois, les opérateurs ayant bénéficié de la formation et de l'encadrement des services de la DGPA ont acquis des aptitudes pour une meilleure gestion de leurs activités.

Parmi les activités réalisées :

- **Construction de 7 inspections Provinciales de pêche** : Haut-Ogooué, Ogooué lolo, Ogooué Ivindo, Moyen Ogooué, Ngounié, Ogooué Maritime, woleu Ntem,
- Construction d'un bâtiment pour l'administration des pêches à libreville
- Construction d'une brigade de pêche à NDJOLE
- Dotation des services provinciaux en véhicules et motos (09 véhicules et 32 motos)
- Acquisition du matériel informatique pour tous les services provinciaux et centraux
- Formation des pêcheurs et pisciculteurs
- Construction de deux bases avancées de surveillance de pêche à Iguela et à Mayonami
- etc.

Parmi les activités à poursuivre :

- construction de cinq stations de pisciculture (Estuaire, Haut Ogooué, Ogooué Lolo, Ngounié et Woleu Ntem)
- construction de sept points de débarquement des produits de pêche avec les infrastructures connexes.
- Acquisition de mobiliers et autres équipements de surveillance.
- etc.

Vision

Vision du Gouvernement

La Pêche peut contribuer de façon importante à la diversification et à la qualité de l'offre et de la sécurité alimentaire des Gabonais et des pays de l'Afrique Centrale.

Elle s'insère dans le cadre de la Vision « **Gabon Bleu** », portant une politique active de gestion durable des territoires marins et lagunaires, grâce notamment à la protection et la reconstitution des habitats de la faune marine et des zones de reproduction, la sanctuarisation et la protection d'espèces menacées (tortues, baleines, dauphins...), ainsi que le développement d'Aires Marines Protégées.

Notre stratégie :

Au vu de la situation qui est présente, il est indispensable d'abord de:

- **remplacer les importations des produits halieutiques ;**
- **développer la pêche de manière durable afin de satisfaire la demande de nos populations en priorité, mais aussi des habitants des pays voisins de sorte que le pays devienne dans l'avenir une base d'approvisionnement en produits halieutiques pour l'Afrique centrale.**

Pour la pêche :

Pour développer ce secteur d'activité, l'Etat doit créer les conditions favorables à l'émergence du secteur privé dans les filières de production et de transformation.

Il s'agira pour l'Etat :

- Créer le cadre juridique ;
- Le cadre fiscal incitatif pour les investisseurs sous pavillon national ;
- Les infrastructures de débarquement et de conditionnement des produits ;
- La formation des opérateurs nationaux dans les métiers de la filière ;
- La recherche développement au service de la gestion durable des pêches ;

Pour l'aquaculture

Le développement du secteur de l'aquaculture nécessite des investissements importants et par conséquent nécessite la mobilisation du secteur privé.

De ce fait, l'Etat doit créer les conditions minimales qui doivent inciter les opérateurs privés à y investir, à savoir :

- Le cadre juridique qui régule l'activité et sécurise les investissements dans le secteur ;
- Les procédures rapides pour l'acquisition des sites et la délivrance des autorisations d'exploitation ;
- Les réseaux de communication et d'électrification ;
- Les
- L'encadrement et l'assistance technique
- La formation et la recherche développement sur les filières de production et de transformation ;
- La formation simplifiée dans les filières de production ;
- La fiscalité incitative à l'investissement ;
- L'aide à l'organisation du secteur privé ;
- le transfert de compétence aux privés des activités de production exécutées par l'Etat (exemple la production d'alevins).
- La création des structures pour la commercialisation et la valorisation des produits de l'aquaculture ;
- Des structures de financement adapté au secteur.